Mis en ligne le 24 mars 2025

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 13 mars 2025

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 20

Date de convocation : 7 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET.

Madame Clotilde BERTHIER est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-7.1-032

Adoption du Budget primitif 2025

Monsieur le Maire donne lecture du Budget primitif 2025 et de ses annexes et propose de le soumettre au vote du conseil municipal de manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 8 875 000 euros
Recettes : 8 875 000 euros

Section d'investissement :

Dépenses : 5 598 000 euros
Recettes : 5 598 000 euros

Soit un budget total de 14 473 000 euros

Le Conseil municipal après avoir délibéré par :

- **4 voix contre : Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER et Xavier Hedou**
- **16 voix pour**

- **Adopte** le budget primitif 2025 tel qu'il a été présenté.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 17 mars 2025
Le Maire

MAIRIE DE TULLINS (ISÈRE)

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 20
VOTES :
Pour : 16
Contre : 4
Abstentions : 0

Le Maire, Gérald CANTOURNET

Le Secrétaire de Séance,
Clotilde BERTHIER

Date de convocation : 07/03/2025

Présenté par Le maire (1),
A Tullins-Cedex, le 13/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Tullins-Cedex, le 13/03/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Certifié exécutoire par Le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tullins-Cedex, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.